

Marque page vérification installation_mise en service

Principales vérifications réglementaires concernant la sécurité

[Principales vérifications réglementaires](#)

[verification installation électrique page 25 La prévention du risque électrique -ED 6187 INRS 2015 guide 15-100 2015 - guide nf c15-100 0.pdf](#)

code du travail_legifrance_vérifications des installations

[Arrêté du 10 octobre 2000 fixant la périodicité, l'objet et l'étendue des vérifications des installations électriques au titre de la protection des travailleurs ainsi que le contenu des rapports relatifs auxdites vérifications | Legifrance](#)

[Arrêté du 20 avril 2012 relatif au dossier technique des installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs | Legifrance](#)

[Arrêté du 22 décembre 2011 relatif aux critères de compétence des personnes chargées d'effectuer les vérifications périodiques des installations électriques et de mettre en œuvre les processus de vérification des installations électriques temporaires | Legifrance](#)

[Arrêté du 26 décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants | Legifrance](#)

[vérifications des installations_Code du travail | Legifrance](#)

Mise en service d'un ouvrage_electro-toile

[Mise en service d'un ouvrage_electro-toile](#)

[Mise en service](#)

[Mise en service d'un ouvrage](#)

[Dossier ressource mise en service.pdf](#)

rapport vérifications périodiques

[rapport controle_054839310701R007.doc - 427433.pdf NORISKO](#)

610.1 Généralités(extraits NF C 15-100)

- 610.1.2 : « **Toute installation doit**, pendant la mise en œuvre ou lorsqu'elle est terminée et avant sa mise à la disposition de l'utilisateur, **être vérifiée**. »

- 610.1.6 : "Suite à la vérification, conformément aux prescriptions de la présente partie, **un rapport doit être établi**. Ce rapport devra comporter les observations relatives à l'inspection visuelle et aux essais effectués."

Titre 6 – Vérifications et entretien des installations

600	Introduction	323
Partie 6-61	- Vérifications et mise en service.....	323
610.1	Généralités	323
610.2	(disponible)	323
610.3	Définitions.....	323
611	Inspection visuelle.....	324
612	Essais	325
612.1	Généralités	325
612.2	Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles principales et supplémentaires.....	325
612.3	Résistance d'isolement de l'installation électrique	326
612.4	Protection par TBTS ou TBTP ou par séparation des circuits	327
612.4.1	Protection par TBTS.....	327
612.4.2	Protection par TBTP.....	327
612.4.3	Protection par séparation électrique	327
612.5	Résistance des sols et des parois	327
612.6	Vérification des conditions de protection par coupure automatique de l'alimentation	327
612.6.1	Généralités	328
612.6.2	Mesure de la résistance des prises de terre	329
612.6.3	Mesure de l'impédance de la boucle de défaut	330
612.6.4	Mesure de la résistance des conducteurs de protection.....	330
612.7	Essais fonctionnels	331
Partie 6-62	- Vérifications périodiques.....	331
620.1	Généralités	331
620.2	Périodicité des vérifications périodiques.....	331
620.3	Domaine des vérifications périodiques	331
620.4	Rapport.....	332
Partie 6-63	- Entretien des installations.....	332